

ABONNEMENT.

Saumur, 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8
Poste:
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 6 JANVIER

A la recherche de l'impossible

M. de Freycinet est sur le point de donner, comme on dit vulgairement, sa langue aux chiens.

Dans l'état actuel, il ne nous semble pas qu'il ait autre chose à faire.

Peut-il constituer un cabinet sur le modèle du cabinet Brisson?

Évidemment non.

Le cabinet Brisson répondait à peu près à la majorité de la Chambre précédente.

A partir du 4 octobre, ce cabinet ne répondait plus qu'aux idées opportunistes.

Or, quelle somme représente l'opportunisme dans la nouvelle Chambre?

Un peu moins que le tiers.

Tout d'abord, il paraît donc absurde que le Président de la République ait chargé précisément un opportuniste de chercher les éléments d'une combinaison ministérielle.

L'opportunisme, pensent les officieux, tient le milieu entre la droite et la gauche; et il a toujours été d'usage de prendre les ministres parmi les députés du centre.

L'opposition faite par les conservateurs d'une part et par les républicains radicaux d'autre part n'est point une opposition modérée, ce qu'on pourrait appeler une opposition constitutionnelle; c'est une opposition sans réserves, sans conciliation, une opposition entière.

A droite, on ne veut pas garder la République; à gauche, on ne tient pas davantage au régime politique organisé par les opportunistes.

M. de Freycinet est l'ami personnel du président Grévy, et sans doute ils ont les mêmes idées politiques. Mais qui donc, au Palais-Bourbon, se préoccupe des idées du bonhomme de l'Elysée? En somme, M. de Freycinet est tout bonnement un député du centre opportuniste, comme M. Jules Ferry, comme M. Brisson.

Il est donc absolument démontré que ni M. de Freycinet, ni aucun des députés du centre ne peuvent diriger les affaires publiques, puisqu'ils ne peuvent pas compter sur une majorité.

Si M. Grévy — auquel la Constitution donne le droit de choisir les ministres — s'avise d'imposer à la Chambre un cabinet de cette espèce, la Chambre n'en ferait qu'une bouchée.

Personne n'a osé proposer une combinaison radicale, du moins sérieusement.

Un cabinet Clémenceau n'aurait pas d'autre résultat que de mettre le chef des radicaux aux prises avec des difficultés insurmontables, puisque son parti ne représente à la Chambre qu'un tiers de voix.

Reste la grosse question de l'alliance des gauches.

C'est l'utopie des députés du centre; c'est la solution que cherche M. de Freycinet, et qu'il ne trouve pas, parce qu'elle est en effet introuvable.

En quoi consiste ce que l'ami de M. Grévy et les gens du centre appellent l'alliance des gauches?

Cette alliance n'a qu'un seul article:

Les opportunistes gouverneront et les radicaux s'engagent à leur prêter un concours désintéressé.

Tel est le résumé de l'entrevue qui a eu lieu entre M. de Freycinet et M. Clémenceau.

Car il ne s'est pas agi, pendant une seule minute, de partager les portefeuilles entre opportunistes et radicaux.

On ne peut pas songer à mettre dans la même cage des animaux qui s'entre-dévoreraient dès le premier jour.

M. de Freycinet n'a reçu d'autre mission que de chercher les moyens de retenir le pouvoir entre les mains des opportunistes.

Mission relativement facile du temps de la Chambre tonkinoise, mais qui n'aboutira pas avec la Chambre actuelle.

M. Grévy a envoyé son ami et confident à la recherche de l'impossible; et il faut, vraiment, que M. de Freycinet, qui est un malin, soit bien dévoué au bonhomme de l'E-

lysée pour avoir consenti à entreprendre des négociations aussi ridicules que cyniques.

LA CRISE MINISTÉRIELLE

M. de Freycinet, en sortant lundi de l'Elysée après avoir accepté la mission de constituer un nouveau cabinet, a commencé dès l'après-midi ses démarches.

La première question qui a été d'abord examinée est celle des membres du ministère Brisson qui doivent être maintenus. Il est probable que MM. Sadi-Carnot, Sarrien et René Goblet conserveront leur portefeuille.

M. Sarrien passerait des postes et télégraphes aux finances, M. René Goblet resterait à l'instruction publique et aux cultes, et M. Sadi-Carnot prendrait le portefeuille des travaux publics à M. Demôle, auquel on donnerait celui de la justice.

Le général Campenon, qui paraît décidé à se retirer, serait remplacé au ministère de la guerre par le général Boulanger; pour le ministère de la marine, on parle de l'amiral Aube et du capitaine de vaisseau Gougeard qui avait tenu ce portefeuille dans le grand ministère.

Toute la journée de lundi, M. de Freycinet a reçu au ministère des affaires étrangères un grand nombre d'hommes politiques.

Le portefeuille de l'intérieur est le plus difficile à donner. Les candidatures de MM. Constans et Fallières font prime en ce moment.

Les négociations se continuent et le nouveau cabinet ne sera guère constitué que dans la journée d'aujourd'hui, paraît-il.

M. Fallières, dont le caractère est assez sympathique aux divers groupes de la Chambre, arrive bon premier pour le ministère de l'intérieur, M. Granet deviendrait alors son sous-secrétaire d'Etat; on parle cependant de lui pour le portefeuille du commerce avec les colonies, dans le cas où M. Lockroy ne consentirait pas à l'accepter.

M. Floquet a dû faire hier après midi une démarche auprès de lui afin de lui arracher son consentement.

M. de Mahy pourrait bien figurer dans la combinaison, comme ministre de l'agriculture.

Le maintien de M. Demôle, dans le nouveau cabinet, devient plus problématique; on lui destinait le portefeuille de la justice, mais ce serait M. Develle qui serait appelé à recueillir sa succession.

D'après les dernières nouvelles, M. de Freycinet aurait l'intention, devant les difficultés qu'il rencontre pour l'attribution des portefeuilles de l'intérieur et des finances, de faire un simple replâtrage de cabinet. MM. de Freycinet, Sadi-Carnot, René Goblet, Demôle, Gomot et Sarrien conserveraient leurs portefeuilles. Il n'y aurait donc que les titulaires de l'intérieur, de la guerre, de la marine et du commerce et des colonies qui seraient changés.

Chronique générale.

Les impossibilités auxquelles se heurte M. de Freycinet dans la confection de son menu ministériel ont fait surgir à nouveau la question de la dissolution. Nous croyons, en effet, qu'une dissolution seule peut nous offrir la perspective d'un gouvernement sérieux, solide et fort, mais à une condition, c'est que cette dissolution porte, non-seulement sur la Chambre, mais sur la République.

LA SESSION DE 1886

Conformément à la loi constitutionnelle, les deux Chambres devront se réunir de plein droit le second mardi de janvier pour ouvrir la session ordinaire de 1886, c'est-à-dire le mardi 12.

Cette réunion ne sera qu'une simple formalité pour le Sénat. Cette Assemblée de-

5 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

EXIL!

PAR M. DU CAMPFRANC

L'aurais-je reconnu? Lui, si calme dans la vie ordinaire, avait dans les yeux un feu sombre et terrible. Il brandissait son sabre. Sa voix, en appelant ses hommes, en les commandant, prenait des sonorités éclatantes.

— Chargez! Allez! En avant! Courage!

Son beau cheval blanc souffrait d'une horrible blessure; le sang coulait de son poitrail labouré; cependant il bondissait encore sous les coups d'épées que lui donnait son maître.

— Chargez!... Chargez!...

— Ah! père, dans ton désespoir, tu étais comme sous l'empire d'un moment de folie. Tu te refusais à reconnaître la défaite. Tu tentais encore de réunir tes hommes. Tu ne voyais pas qu'ils étaient presque tous couchés sur la plaine... Les autres, éperdus, fuyaient.

Pauvre gens! Pauvre petite poignée de volontaires que les masses russes allaient bientôt cerner, puis anéantir sans pitié.

La bataille terminée, notre tâche, à nous, commençait.

La lune se levait au-dessus des sapins comme une belle lampe d'argent, éclairant des ombres noires sur le sol. Dans le calme de la nuit, nous entendions les plaintes des mourants. Des sillons entiers étaient pleins de formes rigides; des morts en tas sur des vivants, que bénissait, en bloc, un saint prêtre, les mains étendues.

Nous marchions lentement. Je suivais ma mère. Elle se penchait sur tous ces visages pâlis, consolant et offrant des cordiaux.

Que de volontaires tombés sur ce champ de bataille! Ils demeuraient repliés sur eux-mêmes, leurs lèvres brülées de fièvre laissaient échapper des gémissements. D'autres étaient muets, rigides. Ceux-là avaient le même sourire désaigué et fier immobilisé sur leur pauvre visage si pâle sous les rayons de lune. Ils ne souffraient plus. Tous nous semblaient égaux. Sous ce nivellement de la souffrance, il n'y a plus ni seigneurs, ni paysans, ni Polonais, ni Russes. La haine s'éteint devant la mort qui plane. Également, nous prodiguions nos soins aux blessés des deux armées. Ah! si Boroaska avait été debout, comme nous les cussions reçus avec empressement. Oui, tous, vainqueurs et vaincus, tous. Mais notre chère demeure achevait de se consumer. Elle nous éclairait, dans notre triste mission, des feux rouges de son brasier.

Et, soudain, je poussai un cri devant la forme presque rigide d'un blessé. C'était Serge Nariski! Serge, tombé en avant comme un brave, tombé en martyr, en héros comme était tombé son père. Son front était blanc, ses yeux dilatés; et, à travers le drap de sa veste à brandebourgs, perlaient quelques gouttes de sang. Il souffrait beaucoup, cependant il nous reconnut et sourit faiblement.

— Ah! laissez-moi... Allez secourir les autres, balbutia-t-il, prononçant chaque mot avec effort, tout est fini... La mort arrive... la mort!...

Puis, songeant à Mme Nariska, rassemblant ses forces, il reprit d'une voix qui, graduellement, s'éteignait:

— N'oubliez pas ma mère!... Écrivez lui... dites-lui... dites-lui...

Une ombre s'étendit sur ses traits. Sous les rayons argentés ils prirent une grandeur et une sérénité admirables. Serge s'était évanoui.

Notre bonne Sacha le reçut dans sa chaumière. On ne sait pas assez ce qu'il y a d'héroïsme dans cette hospitalité offerte aux blessés, aux pauvres Polonais râlant et tombés à terre, car les Russes punissent du knout ou de la Sibirie tout élan charitable et patriotique. Mais qu'importe! le knout, la Sibirie, la mort même? Y songe-t-on seulement? Devant la souffrance une seule pensée subsiste: Apaiser, calmer; et pour y parvenir on

donnerait sa vie. Non, après tout, il n'y a pas d'héroïsme à soigner les blessés. C'est instinctif; car, près de la douleur, Dieu a mis la pitié.

Vers l'aube, Serge se ranima. Le scalpel du docteur lui labourait la poitrine. Tant que dura l'extraction de la balle, ses traits demeurèrent contractés; mais il n'eut pas une plainte.

— Magnifique! s'écria le chirurgien enthousiasmé. Quelle énergie, jeune homme!

Et lui, avec un pâle sourire:

— Je priais, et j'offrais à Dieu mes souffrances... pour la Pologne.

Nous le sauverons, peut-être; avec la jeunesse et un sang pur, affirme le médecin, on opère des miracles.

Mais ce miracle, nous le demandons surtout au ciel. Ma mère a passé au cou du blessé une médaille de Notre-Dame-de-Thésta-Kovo.

Couché sur un matelas, presque à fleur du sol, il y demeure extrêmement pâle. Parfois je crois voir dans son immobilité une effrayante image de la mort. Puis, brusquement, le sang lui monte au visage. Il s'agite. Le délire le prend. Il commande aux hommes. Il appelle le comte de Rudzon. L'œil égaré, il lui confie des plans de bataille. La lèvres impérieuse, le regard hautain, il semble défier l'ennemi. Mais, dans son cerveau affaibli, ses idées flottent, changeantes, incertaines, car bientôt ses traits s'adoucissent. Alors il n'a plus rien du fier

vant, en effet, se renouveler par tiers le 25 janvier suivant, se séparera le jour même de sa réunion et ne reprendra ses séances qu'après les élections du 25 janvier.

Le *Journal des Débats*, fort au courant de ce qui se trame à Londres et à Berlin contre la France, confirme la nouvelle donnée par son correspondant que les Allemands se rendent en Chine pour procéder à la construction des chemins de fer, à l'établissement des arsenaux et des grandes constructions de l'Etat.

D'après une dépêche publiée par les *Débats*, les représentants des usines Krupp, de la Deutsche-Bank et de la Société d'es-compte de Berlin sont partis pour la Chine par voie de Trieste.

C'est donc un fait accompli ! les Allemands vont bénéficier en Chine de tous les sacrifices d'hommes et d'argent de la campagne française.

M. Rochefort a raison quand il constate que « c'est pour faire la fortune des maisons de banque de Berlin que nos soldats sont morts et que tant d'autres continuent à traîner leur anémie et leurs fièvres à travers les rivières tonkinoises ».

S. Em. le cardinal archevêque de Paris vient d'adresser au clergé et aux fidèles de son diocèse une lettre pastorale prescrivant une quête pour l'entretien des aumôniers volontaires des hôpitaux et hospices de Paris, et invitant les fidèles à célébrer la neuvaïne de sainte Geneviève, et à invoquer souvent la patronne de Paris pour l'Eglise et pour la France.

La quête sera faite à toutes les messes, à tous les offices, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, le dimanche 10 janvier.

On annonce une réunion extra-parlementaire de toutes les gauches de la Chambre, aussitôt la constitution du ministère, pour tâcher d'arriver à former une majorité gouvernementale.

On écrit de Rome :

« La *Rassegna* annonce que beaucoup d'évêques français ont accompagné de vives remontrances, sur la situation religieuse, leurs souhaits de bonne année à M. Grévy.

» La *Rassegna* ajoute qu'ils ont pris cette altitude sur la recommandation du Pape. »

Des placards anarchistes ont été affichés sur les murs de Lyon.

Ces affiches mesuraient environ 25 centimètres de longueur sur 19 de largeur. Elles étaient sur papier blanc et rééditaient l'appel traditionnel à la dynamite.

M. Amagat, député du Cantal, et député républicain, comme l'on sait, présente, dans

partisan ; c'est un enfant qui, tendrement, appelle sa mère, et croyant la reconnaître, il lui tend les bras.

Varsovie, juillet 19...

Malgré notre douleur, malgré notre désespoir, il faut, hélas ! le reconnaître, nous sommes vaincus ; vaincus de tous côtés. Notre armée de volontaires va se fondant, sans cesse, comme un bloc de neige au printemps. Beaucoup sont morts, d'autres découragés, d'autres, enfin, redoutant l'exil, lâchement s'enfuient.

Ah ! le czar connaît bien la faiblesse humaine, aussi promet-il et menace-t-il. Des récompenses magnifiques à qui dénoncera les partisans, et des amendes terribles, au contraire, souvent la mort, pour qui leur portera secours.

Et le paysan hésite entre la ruine et la richesse, entre une belle terre prise à son seigneur ou sa ferme incendiée, et, trop souvent, il faiblit. Que Dieu lui pardonne !

Mon père, si noble, si généreux, n'a pas échappé aux perfides dénonciations. Chef de parti, il est prisonnier des Russes. Quelle destinée ! Notre douleur est immense. Tout nous abandonne. Notre rêve de liberté s'est écroulé. Notre bonheur est en cendres. Il ne nous reste plus rien... rien... qu'à pleurer... à pleurer et à souffrir.

— Chères amies, nous dit Mademoiselle, regardons en haut, car les abîmes du chemin nous don-

la *Semaine religieuse* de Saint-Flour, la défense des prêtres auxquels M. Goblet a pris leur traitement, sous prétexte d'ingérence électorale.

NOBLE RÉSTANCE.

M^r l'évêque de Grenoble informe le préfet de l'Isère, par lettre, que les curés, desservants et vicaires de son diocèse, dont l'indemnité a été supprimée, viennent de se pourvoir devant le Conseil d'Etat contre la mesure ministérielle.

M^r Fava ajoute qu'il introduit lui-même un pourvoi devant le Conseil d'Etat, auquel il demandera « si les lettres ministérielles, qu'il a reçues en très-grand nombre depuis plusieurs années pour lui enjoindre de changer de poste des curés innocents de ce qui leur était imputé, ne constituent pas aussi un excès de pouvoir à son préjudice. »

LA LISTE S'ALLONGE.

On sait que l'indemnité de 499 vicariats a été supprimée par le ministre des cultes dans les diocèses de Vannes, de Rennes et de Quimper. Nous sommes obligés d'ajouter aujourd'hui à cette liste 75 suppressions semblables pour le diocèse de Cambrai.

LE DOSSIER DES JURÉS.

On nous communique la circulaire suivante, envoyée à l'occasion des prochaines assises :

PARQUET DU TRIBUNAL DE GUÉRET ET DE LA COUR D'ASSISES DE LA CREUSE

« Monsieur le Juge de paix,

Je vous prie de me fournir les renseignements suivants sur le sieur..., désigné pour faire partie de la... session des assises de la Creuse :

Est-il marié ?
Veuf ?
Célibataire ?
Position de fortune ?
Moralité ?
Intelligence ?
Degré de fermeté ?
OPINIONS POLITIQUES ?
Veuillez agréer, etc. »

La dernière question, à propos des opinions politiques des jurés, est ajoutée à la main à la suite de la circulaire imprimée. C'est scandaleux.

L'administration républicaine s'attaque aujourd'hui à de modestes fonctionnaires qu'elle déclare responsables de ses défaites électorales.

D'après une note officieuse insérée dans le *Petit Journal*, les préfets ont reçu l'ordre de concentrer des renseignements officiels sur l'attitude, la conduite et la manière de

nersaient le vertige.

C'est étrange comme ma grande affection pour M^{lle} du Valmier a changé de nature. Je ne suis plus, près d'elle, une enfant toute rougissante. Je l'aime maintenant comme on aime une amie, une sœur, la plus tendre des sœurs. J'ai confiance en elle, et elle a confiance en moi. La douleur a rapproché nos âges.

Où est donc la petite Nadège d'autrefois ? Je la cherche en vain ; et, lorsque je me rappelle mon passé, mon passé pourtant si proche, que j'y vois une toute jeune fille, si gaie et si riieuse, qui s'appelait Nadège, il me semble que cette jeune fille a vécu, qu'elle ne reparaitra plus en ce monde, que sa gaieté est restée là-bas, là-bas, ensevelie à jamais... Oh ! oui, à jamais, dans les cendres de Boroska. Et pourtant, mon Dieu ! que c'était douce chose le bonheur !

Le bonheur ! Peut-il exister dans cette infortunée Varsovie, où, sans cesse, le talon du schismatique écrase les enfants fidèles ; où, dans les rues, on rencontre partout le soldat russe ayant le fusil sur l'épaule, le fouet à la boutonnière ; le soldat moscovite aux longues moustaches, au dur visage, à l'œil farouche, guettant, épiaut, châtiant des malheureux, dont le seul cri est d'aimer leur pays, et de vouloir mourir Polonais et catholiques.

Tous, en s'abordant, se parlent à voix basse.
— Silence, dit-on, le Russe nous épie !

servir de tous les gardes-champêtres communaux.

Ces renseignements seront fournis par les maires au moyen d'un état signalétique.

Ce communiqué fait présager de nombreuses révocations.

L'ÉTAT SANITAIRE AU TONKIN.

On lit dans une lettre écrite par un soldat du Tonkin, en date du 23 octobre dernier :

« Le choléra nous ravage notre pauvre armée. A Haiphong, où le fléau est dans toute sa force, on enterre tous les jours trente à trente-cinq soldats. Ici, sur les seize hommes qui formaient mon détachement, je reste seul ; les uns sont à l'hôpital, les autres sont morts. Autre détail : sur le navire qui nous a portés sur cette funeste terre se trouvaient vingt infirmiers militaires ; trois mois après le débarquement, il n'en restait plus que deux, dont un malade.

» Voilà l'effrayante réalité que l'on ne connaît pas chez nous.

» Cette lettre navrante était donc écrite au moment même où le ministère faisait plaquer, sur tous les murs et dans les campagnes, que l'état sanitaire était excellent et que l'expédition due à M. Jules Ferry était terminée depuis longtemps ! »

L'ORDRE DU MÉRITE AGRICOLE

Dans la liste que publie le *Journal officiel* des personnes décorées de l'Ordre du Mérite agricole, nous relevons l'inscription suivante :

« Volmy (frère Didier-Marie), directeur de l'école des Frères de Ploërmel au Sénégal, membre fondateur de la Société d'agriculture du Sénégal et initiateur de la création des jardins potagers de Sor, considérés comme jardins modèles de la colonie ; 20 ans de services. »

SOLDAT CONDAMNÉ A MORT

Un ordre du général de Courcy, en date du 9 novembre, mandate que le nommé Cros, canonnier à la 41^e batterie du 12^e d'artillerie, s'étant rendu coupable de pillage à main armée et de meurtre d'un Annamite, a été condamné, à l'unanimité, à la peine de mort par le conseil de guerre de la 1^{re} division, et que, dans l'intérêt de la discipline, le général en chef ayant décidé qu'il y avait lieu de laisser libre cours à la justice, le nommé Cros a été exécuté le 7 novembre.

LE CANONNIER AUBIN

Depuis plusieurs jours déjà, les journaux révolutionnaires font un tapage énorme autour d'eux, à propos d'un événement douloureux qui vient de se passer. Il s'agit d'un artilleur breton nommé Aubin, mort à la suite, disait-on, de traitements barbares exercés contre lui par les ordres de M. Ba-

zaine, son commandant, pour le contraindre à monter à cheval.

Les radicaux ont tellement ameuté l'opinion publique que le ministre de la guerre a frappé le commandant d'une mesure sévère : retrait d'emploi.

Nous sommes trop habitué aux faits et gestes des radicaux pour accepter leurs accusations sur parole, et nous nous sommes abstenu d'enregistrer ce coup de cloche sans avoir entendu l'autre, c'est-à-dire le résultat de l'enquête contradictoire.

Nous avons aujourd'hui celle du *Figaro*, qui a fait une enquête particulière.

D'après cette feuille, le canonnier Aubin appartenait à la deuxième portion de la classe 1884 ; c'était un Breton vigoureux et bien constitué ; il fut classé en arrivant au régiment comme conducteur. Il était illettré, mais parlait le français.

Au bout de quelques jours, cet homme manifesta une excessive mauvaise volonté, tant aux manœuvres à pied qu'à cheval, et même aux théories et instructions intérieures.

Il résulte d'une information absolument sérieuse que tous les faits de brutalité que l'on dit avoir été exercés sur le canonnier Aubin, d'après l'ordre du chef d'escadron, sont entièrement inexacts ; le commandant Bazaine n'est responsable que d'avoir donné, le 16, un ordre non réglementaire. Mais le 16, comme le 17, le jour où Aubin a succombé accidentellement, le commandant est demeuré étranger à l'exécution de cet ordre.

Quant aux histoires de coups de fourches, d'insultes, de mauvais traitements de toute sorte, de douches d'eau glacée dont certains journaux ont agrémenté leurs récits, elles sont entièrement controuvées.

C'est donc entièrement pour donner satisfaction à la haine des radicaux pour les officiers et pour faire taire leurs clameurs que le ministre a frappé le commandant Bazaine.

Pour qui ne connaît pas le caractère du paysan breton, la résistance passive d'Aubin peut paraître une invention ou une exagération. Il n'en est rien : quand certains Bretons ont mis quelques chose dans leur tête, ils se feraient plutôt tuer que d'y renoncer.

On annonce maintenant qu'à la suite de la décision prise par le ministre de la guerre, le père d'Aubin, l'artilleur mort, va tenter une action en dommages-intérêts au commandant Bazaine.

Ce sera complet !

ÉTRANGER

LE JUBILÉ DE L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE

On télégraphie de Berlin, 3 janvier :

« Le signal de la fête pour le 25^e anniversaire de l'avènement de l'empereur Guillaume au trône de Prusse a été donné par les fanfares réunies en haut des tours du château royal et de l'Hôtel-de-Ville. Les cloches de toutes les églises ont carillonné.

bien, prendra-t-il ce chemin, cet autre calvaire, qui se nomme la route de la Sibirie ?

Son procès se poursuit avec une désespérante lenteur. Et lui souffre enchaîné dans la prison de Varsovie. Nous ne pouvons ni l'entrevoir ni le consoler. On refuse à ma mère le droit de pénétrer dans l'humide cachot. On lui refuse cette joie amère d'aller pleurer avec son mari. Les Russes désignent ce que Dieu à uni : Savent-ils donc que souffrir ensemble c'est souvent ne plus souffrir ?

(A suivre.)

La scène se passe à Montmartre, il est deux heures du matin.

Un monsieur sonne à tour de bras à la porte d'un pharmacien.

L'élève apothicaire, les yeux bouffis de sommeil, ouvre au bout de quelques minutes.

— Je voudrais, dit le monsieur, deux sous de pomnade de concombre.

— Comment ! s'écrie l'employé, c'est pour ça que vous me réveillez ?

— Ah ! vous savez, si cela vous fâche, faut le dire. J'irai en acheter chez un autre !

En police correctionnelle.

Le président, à un récidiviste, qui a déjà subi une douzaine de condamnations :

— Votre profession ?

— Prisonnier... d'état !

» A dix heures et demie, les membres de la famille royale ont présenté leurs souhaits à l'empereur.

» Un service solennel a ensuite été célébré dans la chapelle du château. Après le service, grande réception de cour dans la salle Blanche.

» L'impératrice était assise sous un dais; l'empereur s'est tenu debout près d'elle jusqu'à la fin de la cérémonie.

» Comme le prince de Bismark s'approchait, l'empereur est allé à lui et lui a donné l'accolade. S. M. a fait le même honneur au maréchal de Moltke.

» Après le défilé, l'empereur a reçu en audience particulière les envoyés des cours étrangères, chargés de lui exprimer les souhaits de leurs souverains.

» La ville entière est richement pavoisée. Toute la population est sur pied. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 5 janvier.

Les dispositions de la Bourse sont toujours favorables à la hausse. Les emplois de coupon alimentent d'ailleurs le marché d'une manière continue.

On cote le 3 0/0 à 80.60, l'amortissable à 82.35, le 4 1/2 0/0 nouveau à 109.70.

Il y a de nombreux achats d'actions du Crédit Foncier à 1,345. L'acheteur bénéficie du coupon qui sera détaché le 7 courant, ce qui remet son prix à 1,315. Le revenu assuré minimum étant de 60, c'est un beau et bon placement.

Aux petites épargnes ce qui convient le mieux, c'est l'Obligation Foncière 1885 libérée de 90 fr. seulement et dont les versements se font par 50 fr. de six en six mois. On participe néanmoins aux tirages qui ont lieu tous les deux mois.

Très-bonne fermée de la Société Générale à 447.50.

Reprise inespérée sur le Panama. Que les porteurs de titres en profitent pour vendre sans retard.

Les porteurs d'obligations hypothécaires des Mines d'Anzits peuvent trouver preneur au comptoir de M. Carbonnez (21, rue Brea, Paris), malgré la déchéance dont ce titre est frappé.

Le Crédit Lyonnais reste sans affaires. Les actions des grandes Compagnies de chemins de fer sont très animées.

Chronique militaire.

Tous les commandants en chef de corps d'armée sont attendus aujourd'hui ou demain à Paris.

Ces officiers viennent assister aux travaux de la commission supérieure de classement.

Les séances de cette commission, interrompues par les réceptions officielles du Jour de l'An, reprennent demain jeudi.

Suivant toutes probabilités, elles se prolongeront jusqu'à la fin du mois.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

TRIDUUM A SAINT-FLORENT.

On vient de transférer, dans une magnifique Châsse de bronze doré, les ossements de saint Florent, du trop modeste reliquaire où ils étaient renfermés. A cette occasion, un Triduum aura lieu les 7, 8, 9 et 10 janvier. Chaque soir, à 7 heures et demie, le sermon sera donné par le R. P. d'Age, de la Compagnie de Jésus.

Le Dimanche 10 Janvier, jour de la clôture, à l'issue des Vêpres, chantées à 3 heures, on portera la Châsse en procession.

Le P. d'Age, pendant les jours du Triduum, se propose d'adresser quelques paroles d'édification aux divers pèlerinages qui viendront vénérer les reliques de saint Florent.

M. l'abbé Charbonneau, vicaire à Sainte-Gemmes-d'Andigné, a été nommé curé de Brain-sur-Allonnes.

UN JOURNAL MÉLOMANE.

Sous ce titre: « LES MUSIQUES MILITAIRES », on lit dans la *Petite France*:

« En exécution des ordres de M. le général commandant le 9^e corps d'armée, et en raison de la rigueur de la température, les musiques militaires cesseront de jouer jusqu'à nouvel ordre sur les places publiques dans la 9^e région.

» Aussi bien voilà les musiciens passés à

l'état de rentiers (!), et ils doivent ces loisirs à leur général en chef, qui désire les mettre à l'abri des intempéries des saisons.

» Le froid n'est cependant pas si vif qu'on ait jusqu'ici pensé à dispenser les troupiers des exercices et des manœuvres, et, comme il faut être juste en tout, nous demandons que les militaires soient exempts de service sans distinction, ou qu'on supprime les musiques, qui du reste coûtent fort cher et NE SERVENT A RIEN.

D'après ces quelques lignes, nous pensons que lorsque M. Gendre, directeur de la toute *Petite France*, sera couronné Wilson I^{er}, les musiques militaires devront jouer par n'importe quelle température; qu'il pleuve, qu'il neige, qu'il vente, en avant la musique! Du reste, des arrêtés préfectoraux devront être mis en vigueur pour forcer les habitants à venir former le cercle. Ah! ils ne seront plus rentiers tous ces « feignants-là »! Et, pas d'observation: on « supprimera la musique »; quant au général, s'il se fâche... on « supprimera le général, scrongnieu-gnieu!... »

En effet, que diable! Pourquoi donc se gêner avec ces gens-là, puisque les musiques ne servent à rien?

M. Emile Marck, ancien directeur du théâtre d'Angers, actuellement directeur des études à l'Odéon, est nommé officier de l'Instruction publique, qui est au-dessus d'officier d'Académie.

UN CHEVALIER D'INDUSTRIE.

Samedi 2 janvier, le tribunal correctionnel d'Angers a condamné à cinq ans de prison René Cailleau, âgé de vingt ans, prévenu et convaincu de nombreuses escroqueries.

Condamné pour vol, à 17 ans, Cailleau, après trois ans passés à Fontevault, en sortit dans le mois de septembre 1885. Aussitôt il se mit en campagne pour se procurer de l'argent par tous les moyens illicites.

Il fabriqua des billets de loterie et trouva à les placer. C'étaient des petits carrés de papier blanc, avec un numéro d'ordre, et rien de plus.

Muni d'un portefeuille, le filou parcourut, à Angers, la rue Saumuroise, les Justices, la Pyramide, les Ponts-de-Cé, Trélazé, Brain-sur-l'Authion, Andard, etc., etc., et plaça sans la moindre difficulté cinq ou six cents de ses billets à 25 centimes pièce. Pour toute réclame il disait que c'était un magasin de la rue Saint-Laud qui mettait son fond en loterie. Tout le monde devait gagner, une colotte, un jupon, un tricot, un veston, etc.

Après avoir récolté environ 60 fr., le chevalier d'industrie aperçut dans la campagne, à Brain-sur-l'Authion, une maison isolée, dont le propriétaire était absent. A l'aide d'un instrument en fer, il força la porte, entra, fit sauter la serrure d'une armoire et prit 80 fr. environ. Mais M. Cousin, victime du vol, rentra chez lui et, voyant sa maison bouleversée, courut prévenir le garde-champêtre de Brain, qui prévint les gendarmes de Trélazé; quelques heures après, on mettait la main sur Cailleau.

(Union de l'Ouest.)

LA FLÈCHE.

La sœur Louise, chevalier de la Légion d'Honneur, supérieure des sœurs de Saint-Vincent-de-Paule, infirmière du Prytanée de La Flèche, vient de s'éteindre doucement au milieu de ceux qu'elle considérait comme ses chers enfants, après avoir rempli son saint ministère pendant plus de soixante ans, auprès de plusieurs générations de Fléchois.

Sœur Louise était née à Toulouse, en 1792.

Elle entra à l'hôpital du Prytanée, en 1816, et fut nommée supérieure en 1847.

L'enterrement de cette sainte femme a eu lieu aujourd'hui mercredi, à La Flèche; nous savons que beaucoup d'anciens élèves du Prytanée sont partis pour rendre un dernier hommage à la sœur Louise.

UN INSTITUTEUR RÉPUBLICAIN.

M. Gaillard, instituteur à Saint-Martin-du-Fouilloux (Deux-Sèvres), vient d'être condamné par le tribunal correctionnel de Parthenay à un mois de prison. M. Gaillard avait commis un vol à l'épicerie pari-

sienne de Parthenay, mais on n'avait pu le prendre en flagrant délit. Le mercredi 2 décembre, il entre dans ce magasin, y fait divers achats et dérobe une boîte de thé. Les garçons, qu'on avait prévenus et qui soupçonnaient l'instituteur, avaient suivi son manège. On appela un gendarme et, sur les dénégations de Gaillard, il fut fouillé: la boîte fut découverte et Gaillard contraint d'avouer. D'autres petits vols commis dans d'autres magasins ont été relevés au passif de l'instituteur, mais n'ont pas été retenus. L'accusé n'a pas fait de prison préventive. Il a continué sa classe et l'on a observé à son égard une réserve d'être imitée par les républicains en d'autres cas. M. Gaillard était un des chefs du parti républicain dans la commune de Saint-Martin-du-Fouilloux et un de ses plus ardents agents électoraux.

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 4 Janvier

	Froment	Avoine
Angers, l'hect. 15 » à 16 »	11 » à 11 50	
Saumur, 15 25 15 50	8 75 » »	
Baugé, 15 50 16 » »	9 50 » »	
Segré, 15 50 » » »	9 25 » »	
Beaupreau, 15 25 15 50	8 50 » »	
Montfaucon, 15 » 15 50	8 50 » »	
Montrevault, 15 50 » » »	8 50 » »	
Chemillé, 15 » 15 50	8 25 8 75	
Champloceaux, 15 » 16 » »	8 75 9 » »	
St-Flor.-la-Vieille, » » » » »	» » » » »	
Cholet, 15 » » » »	9 » » » »	
Vihiers, 14 75 15 25	8 » 8 50	
Brissac, 15 25 » » »	8 » 9 » »	
Chalonnnes, 15 50 » » »	8 75 » » »	
Doué, 15 » 15 50	9 » 9 25	

A Nantes, blés américains, de 23 » à 23 50 les 100 kilos.

Les bons blés français valent de 20 25 à 20 75 les 100 kilos.

En ce moment où les légumes frais sont si rares, nous recommandons aux personnes économes les excellentes conserves de *Petits Pois* et de *Haricots verts* qui sont vendues à l'ÉPICERIE CENTRALE de Saumur 95 c. la boîte d'un litre pouvant être servie pour plus de six personnes.

Ville de Thouars.

ON DEMANDE UN BON OUVRIER de 25 à 40 ans, sachant paver et ayant l'aptitude nécessaire pour surveiller les travaux de voirie de la ville de Thouars.

Traitement: 1,200 francs par an.

S'adresser à la Mairie de Thouars.

Histoire de la Révolution française, par J. Michelet.

L'*Histoire de France* de Michelet constitue un monument national.

Elle comprend l'*Histoire de la Révolution française* dont nous commençons la publication.

Le nom de l'auteur n'a pas besoin de recommandation. Michelet est réputé le premier historien français de ce siècle, et son *Histoire de la Révolution française* est consacrée comme un chef-d'œuvre.

Jamais livre ne fut plus vivant, plus dramatique, plus puissant par la pensée, plus brillant par le style.

L'illustration en est due à M. Vierge, dont le talent original est si apprécié. Tous les dessins sont inédits et composés spécialement pour cette édition. Ils reproduiront toutes les scènes principales de la Révolution française et constitueront ainsi un véritable musée artistique.

Rien n'a été négligé pour rendre cette édition digne du nom de l'auteur et de l'importance de l'œuvre.

Chaque série contient, sous couverture illustrée, 32 pages de texte en format in-8^e cavalier de luxe, avec une gravure hors texte sur papier fort, teinté; des vignettes, dans le texte, reproduisent les principaux sujets de chaque chapitre.

Il paraît une série chaque semaine, au prix de cinquante centimes.

Les livraisons sont distribuées de manière à former des volumes, avec titre et couverture pour chacun.

Le prix de chaque série, inférieur à celui des publications analogues, eu égard à la matière et à la quantité d'illustrations, met cette *Histoire de la Révolution française* à la portée de toutes les bourses et lui assure ainsi un vaste public.

On souscrit dès à présent chez les éditeurs Marpon et Flammarion, rue Racine, 26, Paris, en envoyant un mandat de sept francs, représentant le montant de chaque volume reçu franco au fur et à mesure de son apparition.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 2 janvier:

TEXTE. — Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Trente ans de Paris, par Alphonse Daudet. — Nos gravures: La nouvelle année; Entrée du prince et de la princesse Valdemar à Copenhague; Les événements d'Orient; La commission du Tonkin; La soirée du Paris-Noël. — Revue anecdotique, par Lorédan Larchey. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Échecs. — Récréations de la famille.

GRAVURES. — L'année nouvelle. — S. M. dom Fernando de Portugal. — Trente ans de Paris. — Entrée solennelle à Copenhague. — La guerre des Balkans. — La commission du Tonkin. — Fête du Paris-Noël. — Échecs. — Grand rébus.

ABONNEMENTS: Un an 24 fr.; — Six mois, 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 50 centimes. On s'abonne aussi au bureau de l'*Echo Saumurois*.

Théâtre de Saumur

Direction: J. BRETON.

Lundi 11 janvier 1886,

FAUST

Opéra en 5 actes et 7 tableaux, paroles de MM. Jules Barbier et Michel Carré, musique de Ch. GOUNOD.

DISTRIBUTION:

Le docteur Faust..... MM. Goffoël.
Méphistophélès..... Nèveu.
Valentin..... Dechesne.
Wagner..... Vincent.
Marguerite..... M^{mes} Dorion.
Siébel..... Fleury-Pillard.
Martha..... Lelong.
Peuple, étudiants, soldats, pages, bayadères.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COUBANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Grand Théâtre d'Angers.

Jeudi 7 janvier

Les MOUSQUETAIRES au COUVENT, opéra-comique en 3 actes, musique de Louis Varney.

Ville de Saumur.

PHARMACIE NOUVELLE

73, rues d'Orléans et de Bordeaux, 73,

2^e ANNÉE

F.-M. VATEL

Pharmacien, lauréat de plusieurs Concours.

ÉCOLE DE MÉDECINE D'ANGERS

1878

Prix unique de Manipulations cliniques, 1^{er} prix de Pharmacie.

Maison se recommandant par l'emploi et l'usage d'une SEULE QUALITÉ de médicaments.

Nous garantissons:

1^o Des préparations irréprochables;
2^o Des soins minutieux dans l'exécution des ordonnances;

3^o Une qualité vraiment exceptionnelle.

Nous fabriquons tous nos médicaments; nous en avons nous-mêmes RÉCOLTÉ les simples sur les Côteaux et dans les Campagnes des environs de Saumur.

Nous tenons donc à la disposition du public des préparations TRÈS-ACTIVES.

Nos produits chimiques sont d'une PURETÉ ABSOLUE.

Nous ferons toujours les mêmes remises d'usage que nos confrères, sur les spécialités.

AU COMPTANT

Maison entièrement de Confiance,

73, rues d'Orléans et de Bordeaux, 73,

A 5 minutes de la gare de la Vendée.

LE VIN AROUD

au QUINA, au FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE,

l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblie par le travail, les veilles, les excès ou la maladie.

Chez FERRÉ, ph^{en}, 108, r. Richelieu, PARIS, & Ph^{en}

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Par suite de cessation de commerce
Le lundi 11 janvier 1886, à une heure du soir,
 A Saumur, rue de la Petite-Bilange, dans une maison occupée par MM. Joly frères et Robert.

Il sera vendu :
 Deux très-beaux comptoirs en chêne, bureaux, bibliothèque, casiers, presse à copier, calorifère en fonte et ses tuyaux, cuisinière, buffet, tables, fauteuils, chaises, lessiveuse, bois de lits, tables de nuit, lits en fer, glace, table de toilette, couettes, matelas, traversins, oreillers, rideaux, une grande quantité de sacs en toile, boîtes, cartons, batterie de cuisine, vaisselle et quantité d'autres objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE

BEAU VIGNOBLE clos de murs, situé à Varrains, ayant appartenu à M. COUZINEAU, avec maison de maître, belle cave, cuve et pressoir. — Superficie : 4 hectares 77 ares 16 centiares.

Et JOLI JARDIN, situé entre la rivière du Thouet et la rue principale de Saint-Florent, avec maison. — Superficie : 6 ares environ.

Pour plus amples détails, voir les placards.

S'adresser, pour traiter, à MM. BARBIN et COULON, propriétaires à Saumur, ou au notaire. (4)

ON DEMANDE à ACHETER des boules de fort d'occasion.

S'adresser au bureau du journal.

Étude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

En totalité ou par lots,

UN TERRAIN

Propre à bâtir.

D'une contenance de 4,000 mètres environ,

Situé à Saumur, rue d'Alsace, en face l'Institution Saint-Louis.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

Par suite de faillite

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

En l'étude de M^e CHASLE, notaire à Angers (Maine-et-Loire)

Le jeudi 14 janvier 1886, à une heure du soir.

Un important établissement

D'HORTICULTEUR - PÉPINIÉRISTE

SITUÉ

à la Pyramide, près Angers, et dépendant de la faillite du sieur CHAROZÉ, y compris les marchandises des terres annexées.

Mise à prix du matériel et des marchandises... 30,000 fr.

S'adresser, soit à M^e CHASLE, notaire, soit aux syndics de la faillite, MM. PAUL ROBIN, expert-comptable, rue de la Robe, 36, et KILLIAN, architecte-paysagiste, rue de Brissac.

A VENDRE

CROISÉES, PORTES et PLACARDS de toutes grandeurs

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un jeune homme de 13 à 15 ans pour apprendre un état.

S'adresser au bureau du journal.

MANUFACTURE

DE PIANOS et HARMONIUMS

LÉPICIER

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS. 12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos BRARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demandez les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

L'un des accordeurs de la maison est en ce moment à Saumur. S'adresser à l'hôtel de Londres.

M. HOULARD, FILS

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n° 7,

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

LA Régisse Sanguinède GUÉRIT

les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesses d'Estomac et facilite la Digestion.

0^e75 dans toutes Pharmacies.

Saumur, Imp. P. GODET.

JOURNAL TRÈS-RECOMMANDÉ

Aux Mères de Famille, aux Directrices de Pensionnats

Entre tous les journaux qui s'adressent aux femmes, il en est un que nous nous plaignons à recommander spécialement : **La Femme et la Famille**, JOURNAL DES JEUNES PERSONNES (54 ans d'existence), publié sous la direction de M^{lle} Julie GOURAUD, dont les ouvrages sont si estimés.

Le programme comporte deux parties bien distinctes :

Éducation, Instruction, Nouvelles, Récits, Voyages, Causeries, Littérature et Livres, voilà la partie commune à tous et rédigée en vue de tous.

Revue de la Mode, Dessins de Broderie, de Crochet, de Tapisserie, Travaux de Couture, Confection de Vêtements au moyen de Patrons joints aux numéros, Hygiène, Économie domestique, Tenue de la maison, etc., voilà la partie plus particulière à la femme, c'est-à-dire à la mère de famille, à la gouvernante, à la jeune personne appelée à devenir maîtresse de maison.

ÉDITIONS

Mensuelle, texte seul (grand in-8° de 32 pages à deux colonnes) : 6 fr. — Étranger : 7 fr.

LA MÊME, avec annexes et gravures, 12 fr. — Union postale : 14 fr.

PRIMES

Les nouvelles Abonnées reçoivent, comme Prime gratuite, les numéros de Novembre et de Décembre, ce qui fait que l'abonnement ne part ainsi que du 1^{er} Janvier.

Dans l'année, toutes les Abonnées reçoivent également plusieurs gravures coloriées assorties et des travaux supplémentaires en couleur.

Pour s'abonner, envoyer un mandat-poste à l'adresse du gérant, M. A. VIRON, 76, rue des Saints-Pères, Paris. — Bien spécifier l'édition qu'on demande.

On s'abonne également au bureau de l'Echo Saumurois.

SANS PALAIS NI CROCHETS

DENTS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.



Coffre-Fort Incombustible et Incrochetable

DE

B. HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes, des principales Banques et Administrations. — Médaille à toutes les Expositions.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire :

Imprimerie PAUL GODET, Saumur, 4, place du Marché-Noir.

En dehors du dépôt, un album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER



COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 JANVIER 1886.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.		Clôture préc.	Dernier cours.	
3 %	80 60	80 70	Est	788 75	795	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	523	523 50
3 % amortissable	82 30	82 60	Paris-Lyon-Méditerranée	1248 75	1245	Ville de Paris, oblig. 1855-1860			Est	377	376 75
3 % (nouveau)			Midi	1183 75	1178 75	— 1865, 4 %			Midi	387	387 50
4 1/2 %	106 25	106 50	Nord	1552 50	1560	— 1869, 3 %			Nord	396	395 75
4 1/2 % (nouveau)	109 60	109 75	Orléans	1340	1342 50	— 1871, 3 %			Orléans	386 50	387
Obligations du Trésor	514	515	Ouest	865	865	— 1875, 4 %			Ouest	385 50	387 50
Banque de France	4665	4620	Compagnie parisienne du Gaz	1484 25	1483 75	— 1876, 4 %			Paris-Lyon-Méditerranée	387	387
Société Générale	448 75	447 50	Canal de Suez	3202 50	3195	Bons de liquid. Ville de Paris			Paris-Bourbonnais	384	383 1
Comptoir d'escompte	992 50	997 50	C. gén. Transatlantique	487 50	486 25	Obligat. communales 1879			Canal de Suez	579 50	580 1
Crédit Lyonnais	523 75	520 25	Russe 5 0/0 1870	99 50	99 50	Obligat. foncières 1879 3 %					
Crédit Fencier, act. 500 fr.	1345	1353 75				Obligat. foncières 1883 3 %					
Crédit mobilier	225	220									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans				LIGNE DE L'ÉTAT																			
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR							
Heure	Matin	Soir	Express	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir				
3 heures	8 minutes		du matin, express-poste.	6 05	7 24	8 40	1 15	3 50	7 45	Montreuil	6 49	9 45	1 52	3 04	8 30	11 10							
6	55		matin (s'arrête à la Possonnière)	6 15	7 32	8 56	1 24	4 02	7 55	Brézé	7 04	10 10	3 08	5 20	8 46								
9	13		matin, omnibus-mixte.	6 23	7 39	9 10	1 32	4 13	8 03	Chacé	7 12	10 20	3 16	5 28	8 54								
1	35		soir,	6 30	7 52	9 27	1 46	4 30	8 19	Saumur	7 23	10 30	3 28	5 40	9 06	11 29							
8	39		express.																				
7	15		omnibus.																				
10	36		(s'arrête à Angers).																				
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.							
3 heures	26 minutes		du matin, direct-mixte.	6 05	7 24	1 15	3 50	7 45	Thouars (départ)	5 40	9 01	1 07	4 20	7 45	Montreuil	7	1 55	8 35	Poitiers	5 50	12 50	8 15	
8	31		omnibus.	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 13	1 19	4 30	7 57	Loudun	8 33	2 51	9 55	Neuville	6 28	1 28	7 08	
9	27		express.	7 02	8 04	2 11	4 51	8 51	Lernay	6 07	9 21	1 27	4 37	8 07	Arçay	8 37	3 4	10 14	Mirebeau	6 55	1 57	7 56	
12	48		soir, omnibus-mixte.	7 14	8 08	2 19	5 4	8 59	Brion-s-Thouet	6 49	9 45	1 52	5 04	8 20	Mirebeau	9 27	3 54	11 1	Neuville	7 50	2 52	9 18	
4	44			7 29	8 21	2 32	5 19	9 16	Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 20	Neuville	9 53	4 24	11 27	Loudun	8 42	3 50	10 28	
7	4		omnibus (s'ar. à Tours)						Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	Poitiers	10 38	4 56	12 1	Montreuil	9 24	4 38	11 7	
10	24		express-poste.																				

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
 Hôtel-de-Ville de Saumur,